

basta!

<http://www.bastamag.net/Les-biens-communs-nous-offrent>

ALTERNATIVE

« Les biens communs nous offrent davantage de liberté et de pouvoir que ne le font l'État et le marché »

par Olivier Petitjean - 23 avril 2014

Qu'y a-t-il de commun entre une coopérative, un potager partagé, un collectif de hackers ou une communauté autochtone gérant une forêt ? Tous « agissent et coopèrent avec leurs pairs, de manière auto-organisée, pour satisfaire leurs besoins essentiels », explique David Bollier. Ce chercheur états-unien et militant infatigable des biens communs nous invite à ne plus être des « créatures du marché », des consommateurs isolés sans autre pouvoir que de voter occasionnellement, mais à devenir plutôt des « commoneurs » : des acteurs d'un système de production, de relations sociales et de gouvernance alternatif au néolibéralisme.



La notion de « biens communs » attire de plus en plus l'attention et l'intérêt de divers acteurs du changement social. Qu'il s'agisse d'écologie, de défense des services publics, de culture ou de technologie, les biens communs – ou, plus simplement, les « communs » – ont pour principal attrait de dessiner une alternative pratique aux logiques de commerce et de contrôle, mettant l'accent sur la coopération et le partage, et redonnant du pouvoir et de l'autonomie aux simples citoyens. La notion de « biens communs » est invoquée à propos de choses très différentes entre elles, depuis la gestion collective des ressources naturelles jusqu'à Linux et Wikipedia, en passant par la préservation des traditions indigènes, les services et infrastructures publics, les coopératives et l'économie solidaire, les jardins partagés et les AMAP... Difficile parfois de trouver un fil conducteur.

David Bollier, chercheur indépendant et militant états-unien, se consacre depuis une douzaine d'années à l'enjeu des communs, dialoguant aussi bien avec les pionniers du logiciel libre ou des licences Creative Commons qu'avec des groupes de paysannes indiennes ou des représentants de peuples indigènes. Dans un livre qui vient de paraître en France [1], il propose une « brève introduction » aux communs. L'ouvrage entend expliquer ce qui rapproche les pratiques et les initiatives disparates que l'on regroupe aujourd'hui sous le terme de « communs », et en quoi elles dessinent ensemble une alternative pratique au néolibéralisme, mais aussi à une partie des traditions de la gauche.

Basta ! : On parle de plus en plus des « biens communs », ou plus simplement de « communs », dans des sphères très diverses : militants écologistes et défenseurs des droits des communautés locales, hackers et activistes du numérique, chercheurs et artistes, défenseurs des services publics ou promoteurs de l'économie sociale et solidaire. De quoi s'agit-il, et pourquoi cet intérêt grandissant ?

David Bollier : Je pense que de plus en plus de gens se rendent compte que les gouvernements et les marchés ne peuvent pas, et ne veulent pas, résoudre leurs problèmes. Tous deux sont structurellement limités dans leurs capacités. Les gouvernements sont souvent bureaucratiques et corruptibles, tandis que les marchés ont une optique prédatrice et impersonnelle. Les communs séduisent de nombreuses personnes parce qu'ils leur fournissent les moyens de définir collectivement leurs propres règles et de concevoir leurs propres solutions pratiques. Le sens fondamental des communs est précisément celui-là : agir et coopérer avec ses pairs, de manière auto-organisée, pour satisfaire ses besoins essentiels.



Jusqu'il y a dix ou quinze ans, les communs étaient considérés soit comme un système de gestion inefficace (la « tragédie des communs », le risque de surexploitation d'une ressource en accès libre, ndlr), soit comme une relique archaïque de l'époque médiévale, soit comme une curiosité anthropologique mise en œuvre dans certains pays retardés du Sud pour gérer des forêts ou des terres agricoles. La culture de l'internet est venue changer radicalement les perspectives sur les communs. Nous pouvons tous constater comment les communs numériques nous permettent de gérer collectivement toutes sortes de ressources créatives ou informationnelles. La « production par les pairs basée sur les communs », comme on l'appelle parfois, peut faire mieux que le marché en recherchant la « coopérativité » plutôt que la compétitivité. L'essor du système d'exploitation Linux et de Wikipédia en sont les exemples les plus célèbres. Pour construire ces systèmes, il n'y a eu besoin ni de marchés, ni d'agences gouvernementales, ni de contrats juridiques, ni même d'employés. Ils ont été construits par des « commoneurs » – des gens qui trouvaient une satisfaction et des avantages personnels à y participer. Les commoneurs de l'internet ont prouvé que les droits de propriété privée et les marchés n'étaient pas le seul moyen d'avancer et d'innover.

Entre le mode de vie d'un peuple indigène, la gestion collective d'une forêt ou d'une ressource en eau, un jardin partagé, un parc public, une coopérative, le logiciel libre Linux ou l'encyclopédie Wikipédia, quel est le point commun ?

Tous – à l'exception peut-être du parc public – reposent sur une coopération auto-organisée, en vue de concevoir collectivement les règles et la gouvernance requises pour la gestion de ressources partagées. Dans chaque cas, il s'agit de se faire les garants de ressources collectives. Le type de ressource peut être très différent, et nécessiter en conséquence un mode de gestion lui aussi différent. Par exemple, les forêts et l'eau sont finies, et peuvent se trouver surexploitées, tandis que les ressources numériques peuvent être copiées et partagées pour un coût virtuellement nul. Cependant les communs ne se définissent pas par le type de ressource qu'il s'agit de gérer, mais par les pratiques sociales, les valeurs, l'éthique et la culture mises en œuvre à travers cette gestion. Même les communs numériques reposent sur des ressources matérielles, physiques (les ordinateurs, l'électricité, les infrastructures de télécommunication), et même la gestion des communs « naturels » repose sur des savoirs et des pratiques sociales.

En ce qui concerne les parcs, s'ils sont entièrement gérés par des administrations municipales, ils ne sont peut-être pas des communs au sens strict du terme. Ils sont certes une ressource partagée, mais les commoneurs n'auront pas forcément de rôle significatif dans la définition des règles d'usage et de gestion du parc. J'appelle ce type de ressource commune gérée par le gouvernement des « communs sous garantie étatique ». Cette expression illustre bien le fait que l'État agit en tant que garant au nom des commoneurs, et qu'il n'est pas lui-même le propriétaire ultime de la ressource (en l'occurrence, le parc).

Pourquoi est-il utile de réfléchir à ce qu'il y a de commun entre les communs ?

Il vaut la peine de souligner que le « marché » lui aussi est une abstraction, utilisée pour qualifier des phénomènes absurdemement divers : de l'échange de titres financiers aux magasins de quincaillerie, en passant par les restaurants et les stands de vente de limonade. C'est une convention culturelle et un récit partagé que nous utilisons pour parler d'activités sociales présentant certains traits similaires (vendeurs et acheteurs, échange d'argent, etc.).

Lorsqu'on parle des « communs », c'est exactement la même chose. Cela revient à noter qu'il y a des similarités générales entre la gestion collective de l'eau par les peuples indigènes, les logiciels open source, les fêtes de quartier ou encore les trusts fonciers. Les communs constituent un récit partagé qui permet aux gens de reconnaître les affinités entre leurs diverses formes de « faire commun ». Celles-ci sont également liées entre elles par le fait qu'elles proposent un système de production, de relations sociales et de gouvernance alternatif à la fois à l'État et au marché. Les communs offrent aux commoneurs davantage de liberté, de pouvoir et de responsabilité que ne le font l'État et le marché – qui, au fond, nous invitent seulement à consommer, à voter occasionnellement et, parfois, à jouer les faire-valoir dans les processus décisionnels, qui souvent ont été largement accaparés par de grandes institutions éloignées des citoyens.

Parlez-nous un peu de votre trajectoire politique : comment en êtes-vous venu à vous consacrer à la cause des communs ?

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, j'ai travaillé pour le grand défenseur des consommateurs américains Ralph Nader et pour des organisations de défense de l'intérêt public à Washington. Malgré les critiques qui lui ont été adressées du fait de son rôle lors des élections présidentielles américaines de 2000 [Il s'était présenté sous l'étiquette des Verts et a été accusé d'avoir provoqué la défaite du candidat démocrate Al Gore contre George Bush Jr., ndlr.], Nader a joué un rôle crucial depuis quarante ans pour politiser et mettre au centre du débat public toute une série d'enjeux, depuis la sécurité des automobiles à la transparence

administrative en passant par la pollution de l'eau. Une grande partie de ces dossiers était liée à la protection de ressources appartenant aux citoyens, mais sur lesquels nous n'avons aucun pouvoir effectif et dont nous ne tirons pas les bénéfices. Nader a contribué à montrer comment les entreprises ont pris le contrôle de ressources collectives aussi diverses que les ondes hertziennes, les terres du domaine public, la recherche pharmaceutique publique, la recherche scientifique, le savoir et la culture. Fondamentalement, il s'agissait déjà dans tous ces efforts de « récupérer les communs » – c'est-à-dire de remettre notre richesse collective sous contrôle des citoyens.

Ces constats m'ont poussé, en 2000, à écrire un livre sur ces diverses formes d'« enclosure des communs », lesquelles n'étaient en général pas reconnues comme participant d'un même phénomène global. En effet, les catégories économiques qui dominent le débat politique ne permettaient pas d'envisager de réelles alternatives. L'écriture de ce livre – finalement publié en 2002 sous le titre *Silent Theft : The Private Plunder of Our Common Wealth* (« Vol silencieux. Le pillage privé de notre richesse commune ») – m'a lancé dans l'étude et la défense politique des communs. Je me suis basé sur l'œuvre de précurseurs tels que la chercheuse Elinor Ostrom [prix Nobel d'économie 2009 pour ses travaux sur les communs, Ndlr], le pionnier du logiciel libre Richard Stallman, ou le créateur des Creative Commons Lawrence Lessig, ainsi que sur ma propre expérience militante à Washington. De 2003 à 2010, j'ai été l'éditeur du site OntheCommons.org, qui rassemblait un petit groupe de penseurs et de militants désireux de faire avancer le paradigme des communs.

Au fil du chemin, j'ai découvert que de nombreuses autres personnes au niveau international travaillaient sur les communs, sans s'être vraiment rencontrées. J'ai noué des liens étroits avec deux autres militants des communs, Silke Helfrich en Allemagne et Michel Bauwens de la P2P Foundation en Thaïlande, et nous avons fondé ensemble Commons Strategies Group. L'idée était d'apprendre mutuellement des travaux des autres tout en aidant à faire avancer la cause et les pratiques des communs parmi nos amis et nos alliés. Nous avons organisé deux grandes conférences internationales à Berlin en 2010 et 2013 [2] et publié une anthologie d'essais sur les communs [3], tout en effectuant un grand nombre d'interventions publiques ou de missions de conseil stratégique avec d'autres commoneurs.

En quoi la notion d'« enclosure » – la captation d'un bien commun par un intérêt privé – est-elle différente de celle de « privatisation », plus largement dénoncée ?

Le terme de « privatisation » entretient le préjugé selon lequel il n'existerait réellement que deux types de gouvernance et de gestion : « public », le gouvernement, opérant à travers conseils d'élus et administrations, et « privé », les entreprises, opérant à travers le marché. Mais cette dichotomie est trompeuse. Le terme « enclosure » est plus riche parce qu'il ne renvoie pas seulement à des alternatives « publiques » – gouvernementales – mais aussi aux communs. Les enclosures sont une entreprise de privatisation et de marchandisation des ressources dont dépendent les commoneurs pour leurs besoins essentiels. Lorsque des entreprises s'accaparent des terres publiques, construisent des centres commerciaux sur des espaces urbains auparavant utilisés comme lieux de réunion publique, brevètent le génome humain ou acquièrent des terres utilisées depuis des générations par des peuples indigènes, il ne s'agit pas seulement de « privatisation » au sens classique du terme. Il s'agit de vol pur et simple, qui foule au pied les titres traditionnels et les croyances morales des gens, souvent avec la complicité des gouvernements. Les enclosures peuvent détruire la culture et l'identité d'une communauté. Elles impliquent de convertir des groupes dotés du sens du collectif en individus isolés, en employés et en consommateurs : en créatures du marché.

Actuellement en Europe, on a le sentiment que beaucoup de gens se sentent abandonnés par leurs gouvernements, du fait de l'austérité, des coupes budgétaires. Paradoxalement, ils continuent de placer tous leurs espoirs de changement dans les États dirigés par ces mêmes gouvernements. Comment les communs peuvent-ils nous aider à sortir de cette contradiction ?

Il est normal que les citoyens comptent sur leurs gouvernements pour apporter des changements et des réformes. Les élus ont la reconnaissance officielle, la responsabilité et le pouvoir d'introduire des changements pour répondre aux enjeux actuels. Le problème est que souvent, en réalité, les gouvernements ne représentent leurs citoyens et ne sont responsables devant eux que de manière très marginale. En tant qu'institutions centralisées et hiérarchiques, les gouvernements ne sont pas forcément très efficaces ni très réactifs lorsqu'il s'agit de gérer la complexité décentralisée de la vie moderne. En outre, la centralisation de l'État le rend d'autant plus vulnérable aux influences corruptrices – notamment celles des intérêts économiques. L'État a été en grande partie capturé par les grandes entreprises et la finance, avec pour résultat une forme corrompue de gouvernance que j'appelle le duopole Marché/État – une alliance étroite entre factions économiques et politiques sous le signe du culte de la croissance et de l'intégration aux marchés globalisés.

Mais cette vision est en train d'imploser sous nos yeux. Elle ne peut plus se justifier par la prospérité et les opportunités qu'elle prétendait apporter. Elle détruit les écosystèmes de la planète. Ses prétentions à l'équité sociale apparaissent désormais comme des mensonges. Et la mise en avant des « marchés libres » et de la « main invisible » apparaît désormais comme une grande escroquerie, au regard du renflouement public massif des banques, des subventions et des privilèges juridiques offerts aux entreprises.

Les communs proposent une vision foncièrement différente du développement humain, de la protection de l'environnement, des moyens de produire et partager les choses dont nous avons besoin. Plutôt que de présupposer que nos sociétés sont composées d'individus égoïstes, rationnels, cherchant à maximiser leurs « utilités » et dont l'aspiration ultime serait le consumérisme – la fiction de l'*homo economicus* qui est au fondement de l'économie et des politiques publiques actuelles –, les communs reposent sur une vision plus riche et plus complexe des êtres humains. Ils sont différents des entreprises commerciales en ce qu'ils n'ont pas pour objectif et aspiration de gagner de l'argent, mais de servir leurs membres à travers la coopération sociale et le soutien mutuel : cela se vérifie dans des systèmes aussi divers que les mutuelles et les coopératives, les trusts fonciers, les banques de temps, les monnaies alternatives ou les espaces de travail partagé. Mais aussi dans les innombrables communs numériques comme les communautés du logiciel libre, Wikipédia et ses divers rejets, les milliers de revues scientifiques *open access*, les projets de « science ouverte », le mouvement des ressources pédagogiques en libre accès, etc.

Vous soulignez la différence entre le paradigme des communs et les traditions progressistes classiques, qui participent de ce que vous appelez la « conception libérale du monde ». Quelles sont selon vous les limites de ces traditions ?

Les systèmes juridiques occidentaux tendent à ne reconnaître de droits qu'aux individus, et principalement en vue de protéger leurs droits de propriété privée, leurs libertés personnelles et leurs intérêts commerciaux. Il n'est pas étonnant que les communs restent invisibles et virtuellement impensables dans le droit occidental moderne ! Les communs proposent de redéfinir fondamentalement ce qui a de la valeur dans une société, la manière dont cette valeur est générée, et la conception même de l'être humain. La tradition progressiste libérale, en revanche, suppose que l'État – pourvu qu'on lui donne assez de temps et qu'on exerce suffisamment de pression sur lui –

peut et veut garantir tous les droits humains et civils des individus, y compris l'égalité sociale et les opportunités, et que la « croissance » est le moteur indispensable de ces gains sociaux. Il me semble que les profondes limites, sinon les contradictions, de ces présupposés sont de plus en plus évidentes pour tout le monde, particulièrement depuis la crise financière de 2008.

La tradition politique libérale représente de nombreuses valeurs importantes et dignes d'être défendues, qui ne doivent pas être rejetées sommairement. Mais elle n'est pas capable de se réformer « de l'intérieur ». Je vois les communs comme un moyen de repenser nos modes de gouvernance eux-mêmes (construits pour une large part au cours des XVIIIe et XIXe siècles) et de soulever de nouvelles questions sur la manière dont nous devrions concevoir la participation démocratique à une époque de réseaux électroniques omniprésents, de communications instantanées, et de marchés globalisés.

Fondamentalement, le paradigme des communs affirme que nous sommes capables et que nous devrions pouvoir déterminer nos propres conditions de vie. Nous devrions avoir l'autorité d'identifier et de résoudre les problèmes, de négocier avec les autres, d'inventer nos propres solutions, et pouvoir compter sur une gouvernance légitime et réactive. Ces principes sont au cœur même des communs – et pourtant ils ne peuvent exister que dans des espaces sociaux et politiques que ni l'État ni le marché ne veulent reconnaître. De sorte que les commoneurs doivent lutter pour obtenir reconnaissance et protection de leurs communs.

Propos recueillis par Olivier Petitjean

Photo : CC Bindalfrodo

Notes

[1] David Bollier, La renaissance des communs. Pour une société de coopération et de partage, Paris, éditions Charles Léopold Mayer, 2014, 192 pages, 19 euros. Pour commander ce livre dans la librairie la plus proche de chez vous, [rendez-vous sur le site Lalibrairie.com](#).

[2] [Voir ici](#) et [ici](#)

[3] Disponible en ligne : The Wealth of the Commons. A World beyond Market and State. <http://wealthofthecommons.org/>